



Signataire : Léna Strasser

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2026

Question écrite

L'école rend-elle malade ? Du traitement des symptômes à la réforme structurelle du système éducatif genevois

Trois études récentes dressent un constat accablant sur la santé mentale des jeunes en lien direct avec leur scolarité. L'étude de la Fondation Mercator¹ Suisse (2025) révèle que 44% des pédiatres en Suisse reçoivent quotidiennement des enfants pour des symptômes liés à l'école, transformant les cabinets médicaux en refuges face à un système sous tension. Une étude de Pro Juventute sur le stress² indique également que l'école est la première source de stress pour les jeunes, citant explicitement « les examens, les épreuves et la peur des mauvaises notes » comme facteurs déclencheurs majeurs. Enfin, les données du SRED sur l'absentéisme au cycle d'orientation³ (2025) confirment que l'absence est souvent liée à un sentiment d'anonymat et de déconnexion au sein de l'institution.

Le Conseil d'Etat a récemment présenté un plan d'action⁴ visant à améliorer le bien-être et la santé mentale des jeunes. Si ce plan est salubre par sa réactivité, il est principalement axé sur le traitement des impacts (soins, écoute, repérage) plutôt que sur la modification des facteurs environnementaux générateurs de pathologies.

¹ https://craft.stiftung-mercator.ch/files/Dokumente/Publikationen/Studie_Immer-mehr-Schulprobleme-in-der-P%C3%A4diatrie.pdf

² <https://www.projuventute.ch/sites/default/files/2021-08/%C3%89tude-sur-le-stress.pdf>

³ <https://www.ge.ch/document/40568/telecharger>

⁴ <https://www.ge.ch/document/44954/telecharger>

Or, les études précitées identifient des causes structurelles précises :

- Une pression de l'évaluation constante, identifiée par Pro Juventute comme cause n° 1 de stress, générant anxiété et somatisation.
- Selon les pédiatres ayant participé à l'étude Mercator, un effectif élevé empêche le suivi individualisé et le lien humain nécessaire à créer des conditions d'apprentissage saines. Les effectifs par classe à Genève sont parmi les plus élevés en comparaison romande.
- Une taille critique des établissements que le rapport du SRED associe directement au sentiment de déconnexion, à l'anxiété et à l'absentéisme.

Dès lors, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Au-delà des mesures axées sur le soin prévues dans le plan d'action, le Conseil d'Etat envisage-t-il de réformer les modes d'évaluation dans les plans d'études genevois pour réduire la fréquence des notations et la pression liée à la performance, identifiées par Pro Juventute comme facteurs majeurs de stress et d'anxiété ?*
- *Face au constat que la taille des classes genevoises est un frein à la différenciation pédagogique et au lien éducatif, le Conseil d'Etat prévoit-il un plan de réduction significative des effectifs par classe pour permettre une formation plus individualisée ?*
- *Le rapport du SRED associant l'absentéisme à la taille des établissements et au sentiment d'anonymat, le Conseil d'Etat compte-t-il revoir l'architecture scolaire genevoise en favorisant des unités plus petites au sein des grands bâtiments ou en limitant la taille maximale des nouveaux cycles d'orientation ?*
- *Comment le département de l'instruction publique (DIP) compte-t-il articuler sa politique de santé mentale avec une politique de réduction de la charge scolaire (devoirs, rythme, examens) ?*